

Ruo Patentes y Marcas

C/Padre Recaredo de los Ríos 30, entlo.

03005 Alicante (España)

info@ruopatentesymarcas.com

www.ruopatentesymarcas.com

Actualisé 01/03/2017

BREVETS EN ARGENTINE

DOCUMENTS REQUIS

- Les données complètes du demandeur.
- Les données complètes de l'inventeur.
- Titre de l'invention.
- Copie de la description, les revendications et un abrégé de l'invention.
- Copie des dessins.
- Données de la priorité (date, numéro et pays)
- Déclaration témoignant si l'invention a été rendue accessible au public avant la date de dépôt.
- Un pouvoir notarié et légalisé devant le consul argentin ou avec l'Apostille de La Haye.

PROCÉDURE

Après le dépôt de la demande de brevet, elle fait l'objet d'un examen préliminaire et après l'application est publié au Journal officiel. 18 mois après la date de dépôt, le demandeur doit demander l'examen formel de l'application et payer la taxe d'examen correspondante.

Une fois payée la taxe, le brevet est examinée par l'Office de brevets afin de vérifier la nouveauté. Si le brevet a déjà passé avec succès l'étape d'examen dans le pays d'origine, nous vous conseillons de mentionner ce fait car il peut accélérer le processus d'examen en Argentine.

Si l'application ne reçoit aucune objection de l'Office de brevets, l'échelle de temps moyen entre le dépôt de la demande et la délivrance du brevet est d'environ cinq ans.

OBSERVATIONS

- Le brevet est valable pour une période de 20 ans à compter de la date de dépôt.
- Les annuités doivent être payées à partir de la troisième année après la date de dépôt. Ces annuités s'appliquent même si la demande n'a pas encore complété la phase d'examen.

Veuillez noter que le contenu de ce site vise uniquement à fournir de l'information générale et ne constitue pas un avis juridique. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour des décisions ou des mesures prises sur la base des informations figurant sur ce site sans consultation directe.